

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



Assemblée générale du 25 juin 2021

-----Expérience • Partenariat • Créativité-----

ADAG – 11 Rue Aristide Briand – 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. : 04 74 22 11 11 – Fax : 04.74.22.14.29 - e-mail : contact@adag01.fr
www.adag01.fr

Rapport moral 2020 du président

Assemblée Générale le 25 juin 2021 à Bourg-en-Bresse

Pour notre association Adag, l'année 2020 avait plutôt bien commencé : un nouveau directeur, Olivier Molé, reprenait les rênes de l'association. Sans attendre, il avait consolidé et complété une équipe qui s'apprêtait à relever de nombreux défis : la fusion des deux Clic sur la Communauté d'agglomération de Bourg, l'adaptation de la Cellule de prévention aux évolutions du contexte sanitaire, la Maia toujours en phase d'extension sur la grande moitié-est du département et confrontée au projet de plate-forme d'appui.

À partir de mars, la crise sanitaire, avec ses périodes de confinement, a sérieusement perturbé cet élan. Nous savons que les premières personnes touchées ont été les personnes âgées qui ont payé un lourd tribut à la maladie. Un an après le début de la pandémie, nous ne pouvons que constater les dégâts causés à toutes les couches de la société. Nous avons vu notre public, celui que nous connaissons, s'enfoncer dans l'isolement avec les répercussions sur leur santé physique et morale.

Cette crise a contraint les services de l'Adag à une adaptation de chaque jour pour accompagner les personnes dont nous avons la charge. Nous n'avons pas échappé au télétravail, aux réunions en visioconférence. Il faut reconnaître que les investissements réalisés dans le domaine informatique nous ont facilité la tâche.

Le souci constant des équipes a été de ne pas perdre le contact avec les personnes suivies. Et il faut le dire, le travail en réseau avec d'autres partenaires a joué un rôle irremplaçable : les aides à domicile ont souvent constitué le lien ultime avec les personnes. Nous espérons que les pouvoirs publics sauront s'en souvenir.

En relisant le rapport d'activité et en ayant également suivi l'action des différents dispositifs tout au long de l'année 2020, on s'aperçoit que le nombre des contacts, que les interventions, que les prises en charges n'ont pas diminué mais ont plutôt continué à croître. Ce qui ne veut pas dire que tout s'est réalisé facilement. Cela a demandé de la part des équipes professionnelles de réels efforts d'adaptation dans leurs manières de travailler. Et je voudrais ici, au nom du conseil d'administration leur rendre hommage et les remercier.

Un seul Clic de Saint-Trivier-de-Courtes à Cerdon

Depuis le 1^{er} mars 2019 un seul Clic, porté par l'Adag, opère sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (CA3B) financé par le Département et la CA3B. Par convention avec le département, l'intercommunalité Rives de l'Ain pays de Cerdon a rejoint ce même dispositif.

À l'issue de cette réorganisation, nous sommes toujours aussi attachés à cette couverture Clic du département. Pour nous, ce niveau de coordination nous semble essentiel pour le fonctionnement des autres dispositifs que nous animons.

Le rôle central des Maia dans les futurs DAC

Depuis janvier 2017, deux Maia couvrent intégralement le département : la Maia Est portée par l'Association gérontologique du bassin d'Oyonnax et la Maia Ouest portée par l'Adag. Je rappelle que le territoire porté par l'Adag couvre 5 Clic depuis Pont de Vaux jusqu'à Lhuis. 7 professionnelles (Une pilote et 6 gestionnaires de cas) contribuent avec les partenaires de terrain, à faciliter la vie des malades à domicile atteints de maladies dégénératives.

En 2018, l'Agence régionale santé a convié les deux associations porteuses d'une Maia et l'association Vilhop'Ain, porteuse du réseau de santé Souti'Ain, à réfléchir avec l'aide d'un bureau d'études à la construction d'une plateforme territoriale d'appui (PTA) en conformité à un décret paru le 4 juillet 2016. Un projet de plate-forme qui devait être opérationnel en 2020 avait été élaboré. La Crise de la COVID 19 a tout arrêté.

Dans le même temps, un autre projet appelé Dispositif d'appui à la coordination (DAC) est sorti mais seulement publié par décret au mois de mars dernier. Maintenant, la priorité est bien de mettre en place ce DAC avec une échéance fixée à juillet 2022. L'Agence régionale santé convie donc les mêmes acteurs, les deux Maia et le réseau de santé Souti'ain à se remettre au travail pour élaborer un dispositif de coordination tous publics à l'échelle du département. Nous n'en sommes actuellement qu'aux prémices des discussions entre partenaires. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes très soucieux de sauvegarder nos dispositifs de coordination gérontologique que nous avons mis tant de temps à bâtir.

La Cellule de prévention : des rôles à redéfinir entre partenaires

En 2020, la cellule de prévention des situations de détresse a poursuivi sa mission dans un contexte sanitaire en pleine évolution : notre partenaire, le Centre psychothérapique de l'Ain intervient différemment auprès de son public, ce qui nous oblige à repenser les rôles de chacun dans la prise en charge de la détresse psychique et du risque suicidaire chez la personne de plus de 60 ans.

En 2018, L'Observatoire régional santé (ORS) a fait un travail d'évaluation sur les différentes cellules du département ainsi que sur la mission de coordination et de formation assurée par l'Adag. Cette évaluation a été rendue à tous les partenaires. En 2019, l'ARS a chargé l'ORS de poursuivre une mission auprès de l'Adag, le CPA et le Département pour aider à la mise place d'un nouveau cadre logique qui déterminera pour les années à venir le rôle de chacun et qui se concrétisera par la signature de conventions entre l'ARS, le Département, le CPA et l'Adag. Malheureusement, là aussi, la crise sanitaire n'a pas accéléré les choses. Nous espérons que les prochains rendez-vous, prévus avant l'été, vont redonner un nouvel élan à cette réforme.

La cellule de Bourg, portée par l'Adag, poursuit sa mission. Deux psychologues répondent aux besoins de formation émanant des Ehpad et de partenaires concernés par le problème. Et bonne nouvelle, L'ARS nous a proposé de passer sur un financement à 2 ans pour la cellule de prévention en intégrant la prise en charge de la seconde psychologue.

Un conseil d'administration

Avant d'aborder le travail du Conseil d'administration, je voudrais ici rendre hommage à Michel Venet qui nous a quitté le 13 mars dernier. Président d'Alma 01, il a longtemps assuré la vice-présidence de l'Adag. J'ai apprécié son assiduité au bureau ainsi que son sens de l'humour qui nous a aidé à traverser ces années bien chargées.

Cela va devenir un lieu commun que de constater la difficulté qu'a eu le conseil d'administration de travailler cette année. Chacun reconnaît que ce n'est pas satisfaisant de tenir nos sessions en visioconférence. Heureusement, le travail en bureau n'a pas trop souffert : nous avons pu suivre, mois par mois, la marche de l'association même à distance.

De nouveaux administrateurs nous ont rejoint en 2020. Nous proposerons à vos suffrages d'inclure une nouvelle personne cooptée en cours d'année.

En bureau, nous avons réfléchi à de nouvelles manières de travailler. Notre souci, c'est de mieux répartir les tâches au sein du bureau pour éviter de concentrer trop de domaines dans les mains du seul président. C'est pourquoi, au cours de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra tout à l'heure, nous vous proposerons quelques modifications de statuts dont la création d'une coprésidence qui devrait également faciliter les transitions de responsabilités.

Je vous remercie de votre attention.

André Neveu
Président de l'ADAG

LES CHIFFRES CLEFS

Les dispositifs et missions gérontologiques de l'ADAG

Gère et anime le CLIC du Bassin Burgien depuis décembre 2001
(Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Conçu comme un **dispositif de proximité**, le CLIC est **dédié aux usagers, aux aidants, aux professionnels et aux élus du territoire**. C'est un centre de ressources et d'informations qui dispose d'une base de données actualisée sur l'offre de services sur le territoire qu'il couvre, **un lieu d'écoute et de dialogue, une structure de communication et d'aide à la décision**.

L'ADAG compte 2 coordonnatrices : Céline MICARD, mise à disposition de Ca3b et Flavie NALLET, toutes deux présentes de longue date quittent leur poste en décembre pour d'autres aventures professionnelles. C'est aussi le départ pour fin de contrat en juillet pour Aurore GARAMBOIS à l'accueil.

Arrivée en fin d'année 2020 de Céline MARQUIS coordinatrice et de Loubna MIFTAH à l'accueil/communication.

Accueil d'Inès BELLOUTI, stagiaire AS à partir de septembre 2020.

Le CLIC assure quatre missions :

- une mission d'information
- une mission de prévention médico-sociale
- une mission de coordination et de concertation
- une mission d'observatoire et de développement local

Le CLIC en 2020 c'est : (extrait du bilan d'activité CLIC 2020)

- **3,67 etp + 1 stagiaire** contre 3,73 etp en 2019
- Une couverture du territoire de Ca3b et le territoire de Rives de l'Ain, Pays de Cerdon
- **3 354 entretiens** contre 1 766 entretiens en 2019
- **818 demandeurs** contre 710 en 2019
- **Pas d'actions de prévention en groupe** contre 209 personnes participantes en 2019.
- **62 situations suivies** en lien avec la cellule de prévention contre 61 situations en 2019
- **26 orientations** vers la MAIA contre 51 en 2019
- **9 personnes en formation** informées sur le CLIC pour 49 étudiants en 2019
- **1 comité de pilotage local**
- **1 réunion de comité technique** pour 3 en 2019
- **2 réunions inter-CLIC** pour 3 en 2019
- **1 réunion avec des CCAS du territoire Ca3b** pour 7 en 2019
- **2 137 Kms** pour les visites et réunions pour 3 132 Kms en 2019
- Participation aux commissions de travail thématique (Filière gérontologique, MAIA, CPSD, CLSM...) en visio-conférence





Porteur de la MAIA depuis 2008

« Méthode pour l'action et l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) »

La mission de la MAIA est de favoriser le **parcours des personnes âgées** en analysant les problématiques du territoire, en **favorisant la concertation et le décloisonnement entre le sanitaire, le social et le médico-social**.

Elle dispose d'un service de « **gestion de cas** » (traduction de « *case manager* ») pour les personnes âgées qui sont en situation « complexe ». Elle fait une évaluation multidimensionnelle des situations, elle coordonne les interventions pour le maintien à domicile et assure un accompagnement intensif, personnalisé.

Pilote MAIA : départ de Nancy CHEVILLOT remplacée par Melissa ALOUI jusqu'en novembre 2020.

GC MAIA : Marité JOSSERAND, Eléa FREYCHAT, Hélène PRIN, Camille BRIGUET, Sophie BLANC, Catherine MASNADA, Joëlle LOUBAYI (fin CDD en décembre), Virginie DUPLICY (fin CDD en mai).

La MAIA en 2020 c'est : (extrait du bilan d'activité MAIA 2020)

- **7,98 etp** (6,65 etp gestionnaires de cas et 1,33 etp pilotage)
- **128 personnes** en file active (143 en 2019 et 114 en 2018)
- **183 personnes** suivies au total pour 182 en 2019
- **86 orientations et 40 inclusions** pour 128 orientations et 74 inclusions en 2019
- **50 dossiers** de mise sous protection juridique contre 32 en 2019
- **28 réunions** de concertation pluriprofessionnelle sur les situations pour 40 en 2019.
- **4 réunions** de la table de concertation tactique (matinées gérontologiques) pour 1 en 2012
- **Pas de réunion** de la table de concertation stratégique pour 1 en 2019
- **10 réunions « Pilotes » au niveau régional** (lié au DAC) pour 2 en 2019
- **1 réunion régional commune MAIA et réseaux de santé pour le DAC**
- **24 562 Kms** pour les visites et réunions pour 35 147 Kms en 2019.



Anime et coordonne la cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée en partenariat avec le centre psychothérapique de l'Ain depuis 1999

Partenariat entre le centre psychothérapique de l'Ain (CPA), l'ADAG et les clics du département de l'Ain depuis 2007

L'objectif général de la cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée est de développer une mission de prévention du suicide chez la personne âgée dans tout le département de l'Ain et d'accompagner d'autres acteurs gérontologiques de la région Rhône alpes dans la mise en place d'une action de prévention du suicide chez la personne âgée.

En 2020, arrivée en septembre d'une nouvelle psychologue, Dorra BEN HASSINE en plus de Nathalie GARNODIER en poste depuis février 2019. Elles interviennent sur l'ensemble du territoire de l'Ain. La majeure partie des orientations sont faites par les CLICs. Le rôle des psychologues est aussi d'animer les formations de prévention et d'animer les réunions cellules afin de garantir la proximité et la prévention sur le territoire. Travaux importants en 2020 avec l'ORS pour redéfinir le cadre logique d'intervention du dispositif.

Les missions de la cellule :

- Sensibiliser les acteurs gérontologiques, le public,
- Prévenir les situations de crises et de pré-crisis,
- Accompagner les professionnels et les personnes confrontées à une situation de détresse, à une souffrance morale, un mal-être.

La CPSD en 2020 c'est : *(extrait du bilan d'activité CPSD 2020)*

- **1,61 etp** pour 1,33 etp en 2019 (+ màd partenaires)
- **30 étudiants** sensibilisés pour 176 en 2019
- **71 professionnels** formés (7 sessions) pour 83 (9 sessions) en 2019
- **35 personnes** ont participé aux actions « grand-public », 407 en 2019
- **172 situations repérées** (2 cellules relais n'ont pas fourni de statistiques en 2019 et 2020) pour 181 en 2019
- **168 entretiens** à domicile pour 285 en 2019 **mais s'ajoute 439 entretiens téléphoniques** aucun en 2019
- **47 réunions** avec les cellules relais (par territoire) pour 66 en 2019 + 1 réunion départementale des cellules
- **4 400 Kms** pour les visites, réunions pour 6 180 kms en 2019
- Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, groupe d'échange clinique, ARS au niveau départemental et régional)
- **Développement de la Postvention** et d'initiatives pendant la crise.
- **Formation** « formateurs » pour les 2 psychologues au nouveau programme national de prévention suicide

L'ADAG en 2020 :

Gestion des fonctions supports : Virginie Sibelle (responsable administrative)

Direction : Olivier Molé depuis le 01/01/2020.

- Participe activement à la mise en place du futur DAC (plusieurs réunions en 2020)
- Participe aux collectifs des associations d'aidants de l'Ain
- Participe à la filière gérontologique des pays de l'Ain depuis 2013 en tant que porteur MAIA et représentant du secteur social et médico-social (1 réunion en 2020)
- Participe au réseau régional de prévention du suicide
- Participe au PTSM (Plan territorial de santé mentale)
- Est présent au Conseil Territorial de Santé
- Est administrateur pour l'Ain de la société Rhône alpes de gérontologie
- Est membre du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- Accueil des associations : ALMA 01 depuis 2000, France Alzheimer de l'Ain, Plateforme Sport Santé,
- Participe au développement de la culture gérontologique
- Participe au développement du partenariat et de réseaux entre les acteurs du social, du médico-social et du sanitaire
- Adhère à l'URIOPSS, l'UNPS, l'ANCLIC (membre du CA), la FACS.

Organisation interne :

Cette année 2020 a permis (malgré les contraintes imposées aux travaux collectifs) de faire un travail de fond sur l'organisation interne de l'association :

- Redéfinition des fiches de postes et organigramme,
- Recrutement de nouveaux postes (accueil/communication, psychologue),
- Mise en place d'un règlement intérieur et du télétravail,
- Initier la mise en place de la DUERP (en cours)
- Élection du CSE, (infructueuse)
- Mise aux normes de la sécurité incendie (registre, maintenance et formation du personnel),
- Reprise de l'arborescence et classement des données dans nos serveurs informatiques,

- Initier la mise en place de la RGPD (en cours)
- Équipements des salariés en mobilité (téléphones mobiles, ordinateurs portables, nouveaux logiciels de communication interne, valisettes de transport),
- Mise en place de réunions d'équipes et de secteurs,
- Mise en place d'un mode de management plus participatif.
- Au niveau de la vie associative : recherche de nouveaux membres pour le CA, préparation du changement de présidence, mise en place d'un groupe projet « DAC ».

Cette démarche d'amélioration est toujours en cours et sera menée en cohérence avec les changements liés à l'arrivée du DAC.

L'année aura été marquée par un fort turn-over puisque l'équipe aura été renouvelée à 50% en 1 an (7 personnes nouvelles sur 14).

COMPTE DE RESULTAT 2020

Charges	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Produits	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fourniture non stockable	1 616	1 449	Prestations de services : <i>Alma 01, formation</i>	658	2 477
Fourniture entretien et petit équipement	3 721	1 982	VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	658	2 477
Fournitures Administratives	825	1 736	Sub. Conseil Départemental (CLIC)	122 849	107 934
Licences	1 103	315	Sub. CA3B (CLIC)	63 805	76 039
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	7 265	5 482	Sub. Rive de l'Ain (CLIC)	12 585	
Location	40 512	39 816	Sub. ARS (MAIA)	414 088	402 530
Charges locatives	4 061	3 220	Sub. ARS (CPSD)	99 323	82 564
Maintenance - Entretien - réparation	15 035	19 960	Report N-1 Sub. ARS (CPSD-EHPAD)	18 341	2 829
Assurance	2 494	2 364	Sub. Mairies	4 450	4 450
Documentation générale et technique	1 344	1 237	Financement ARS (Projet PTA)		29 056
Colloques, séminaires...	145	407	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	735 441	705 402
SERVICES EXTERIEURS	63 591	67 004	Participation des adhérents	620	530
Vacation personnel extérieur	36 353	56 029	Produit divers de gestion courante	0	2
Honoraires commissaire aux comptes	3 500	3 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	620	532
Communication	4 313	4 132	PRODUITS FINANCIERS	1 700	2 185
Transport de biens	103	163	PRODUITS EXCEPTIONNELS	457	0
Déplacements, missions, réceptions	21 566	35 550	Transfert de charges Diverses	0	27
Affranchissements	696	2 883	Transfert de charges de personnel	15 542	7 340
Téléphone - Internet	6 312	5 944	TRANSFERTS DE CHARGES	15 542	7 368
Services bancaire	137	53			
Divers : cotisations, frais de recrutement	926	893			
AUTRES SERVICES	73 905	108 646			
Publication JO	50	50			
IMPOTS ET TAXES	50	50			
Formation professionnelle	14 281	15 388			
Rémunération du personnel	397 511	349 800			
Charges sociales (médecine du travail)	174 747	149 207			
Congés payés + charges	-2 755	7 577			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	583 785	521 972			
CHARGES DE GESTION COURANTE	4	200			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 028	1 048			
Dotations aux amortissements Incorporels	243	492			
Dotations aux amortissements corporels	9 561	7 847			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	9 804	8 339			
TOTAL CHARGES	742 431	712 742	TOTAL PRODUITS	754 417,84	717 963
			CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE		
Mise à disposition du personnel du CPA (CPSD)	55 000	55 000	Mise à disposition du personnel du CPA (CPSD)	55 000	55 000
Participation des partenaires (CPSD)	15 000	15 000	Participation des partenaires (CPSD)	15 000	15 000
Partenariat porteur CLIC pour la MAIA	4 500	4 500	Partenariat porteur CLIC pour la MAIA	4 500	4 500
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	74 500	74 500	CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	74 500	74 500
TOTAL GENERAL DES CHARGES	816 931	787 242	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	828 918	792 463
				11 986,64	5 220,86

BILAN DE L'ADAG au 31 décembre 2020

ACTIF	Exercice 2020		2019	PASSIF	2020	2019
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS				
Actif Immobilisé :				Fonds propres :		
Immobilisations Incorporelles	1 476	1 476	243	Fond associatif sans droit de reprise	90	90
Immobilisations Corporelles	52 762	33 800	17 299	Fond associatif avec droit de reprise	0	0
Immobilisations Financières	3 000	0	3 000	Report à nouveau	411 089	405 869
SOUS-TOTAL	57 238	35 276	20 542	RESULTAT EXERCICE	11 987	5 221
Actif circulant :				SOUS-TOTAL	423166	411179
Créances :				Dettes :		
Clients et comptes rattachés	333		1 137	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 553	36 314
Produit à recevoir	43 430		106 895	Dettes Fiscales et sociales	119 924	110 682
Disponibilité	707 009		599 046	Autres dettes	142	8 998
Compte de régularisation :				Compte de régularisation :		
Charges constatées d'avance	3 169		2 612	Produits constatés d'avance	174 118	163 060
SOUS-TOTAL	753 940,45		709 690	SOUS-TOTAL	352 737	319 053
TOTAL GENERAL ACTIF	811 179	35 276	730 232	TOTAL GENERAL PASSIF	775 903	730 232

Les projets et orientation de l'ADAG 2021

Rappel des fondamentaux de l'association :

« Le partenariat comme état d'esprit, dans une complémentarité, et le partage avec d'autres acteurs autour de la personne âgée, avec l'idée d'un réseau ouvert dans le souci d'améliorer l'accompagnement »¹

La composition du Conseil d'Administration de l'ADAG est représentative de cet adage. Cela se traduit également par :

- ▶ Le partenariat avec l'ensemble des professionnels du réseau gérontologique pour favoriser la **coordination** et l'**intégration** sanitaire et sociale.
L'ADAG a dès sa création mis en avant le partenariat et recherché à ancrer les actions sur des **territoires** pertinents, à taille humaine permettant l'émergence de réseaux de **proximité**. Elle a recherché à favoriser la rencontre de partenaires du social, médico-social et sanitaire et la constitution d'équipes **pluridisciplinaires et complémentaires autour de la personne**. Elle a toujours souhaité développer ses actions en s'appuyant sur des **réseaux de partenaires existants** pour un meilleur repérage des circuits d'accompagnement, une **meilleure efficacité des organisations** et surtout d'éviter des doublons.
- ▶ Le partenariat avec les CLIC du département comme 1^{er} niveau de coordination
- ▶ Le partenariat avec le Centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)
- ▶ Le partenariat avec les communautés de communes et les communes

Proposer un accompagnement gradué en fonction des besoins des personnes âgées et de leurs aidants : de l'écoute, l'information, l'orientation jusqu'à un accompagnement renforcé pour les situations complexes

L'ADAG propose **un panel de réponses** adaptées en fonction des besoins grâce à trois dispositifs : le CLIC, la Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée et la MAIA. Ces trois dispositifs s'appuient sur les compétences des professionnels du réseau gérontologique.

Développer une culture gérontologique et de prévention médico-psycho-sociale.

Participer à la construction de réseaux locaux, départementaux et régionaux

L'ADAG anime, développe et participe à des réseaux de coordination et d'échanges de pratiques pour favoriser un accompagnement global de la personne âgée et de ses aidants. Ce travail favorise également la diffusion d'une culture gérontologique commune.

¹ Extrait du projet associatif de l'ADAG

Pour atteindre ces objectifs, l'ADAG se donne les moyens suivants :

Poursuite de la démarche engagée en 2020.

S'adapter à son environnement :

- Adapter la structure à la mise en place du DAC (Dispositif d'appui à la coordination). La mise en œuvre du DAC aura un impact considérable dès 2022 pour l'avenir de l'association ADAG dans sa forme actuelle.
- Adapter nos pratiques avec l'expérience de la crise sanitaire.

Renforcer la gouvernance :

- Elargir la composition du conseil d'administration
- Préparer la transition de la présidence (création de poste en co-présidence)
- Mettre en place une délégation unique entre les présidents et le directeur
- Renforcer le suivi et la dimension stratégique de nos conventions avec les partenaires (ARS, Département de l'Ain, Ca3B, CPA, Communes)
- Mise en place de groupes projets

Organisation du travail et des ressources humaines :

- Mise en place d'un management participatif
- Partage et utilisation d'outils communs (documents ressources, procédures, outils statistiques et d'évaluations, messagerie sécurisée et partagée avec les partenaires)
- Développer le travail d'équipe afin d'utiliser l'ensemble des compétences des salariés et des bénévoles
- Développer la formation des salariés et l'accueil de stagiaires
- Fidéliser les salariés (éviter un turn-over trop important)

Développement des actions :

- Organiser les journées de la gérontologie en partenariat avec les acteurs du secteur de l'Ain
- Développer l'action en direction des aidants
- Reprendre des actions de prévention (ateliers ou participation aux ateliers financés dans le cadre de la conférence des financeurs)
- Favoriser la mise en œuvre d'actions construites avec des partenaires (organismes de formations, acteurs du domicile, acteurs du handicap...)

La mise en œuvre de stratégie de Communication (interne et externe) :

- Renforcer la communication interne : entre les salariés, entre les dispositifs et entre le conseil d'administration et l'équipe de professionnel.
- Renforcer la communication externe : En direction des usagers, des aidants, des partenaires, des collectivités et du grand public.
- Diversification des supports de communication (site internet, réseaux sociaux, réunions d'informations...)

Le conseil d'administration

Tiers Sortant 2020

Ain Domicile Service
France Alzheimer de l'Ain
Fédération ADMR
Mairie de Bourg en Bresse
Monique LUEZ

Candidats au CA 2021

Monique LUEZ
Thierry BOGE
Martine VERNE
Ain Domicile Service
France Alzheimer de l'Ain
Fédération ADMR
Mairie de Bourg en Bresse
Autres candidats :

Glossaire

ANCLIC : Association national des centres locaux d'information et de coordination

ARS : Agence régionale de santé

CLIC : Centre local d'information et de coordination

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CPA : Centre psychothérapique de l'Ain

CPSD : Cellule de prévention des situations de détresse (des personnes âgées)

CSE : Comité social et économique

DAC : Dispositif d'accompagnement et de coordination

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ETP : Equivalent temps plein

FACS : Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé

GCSMS : Groupement coopération social ou médico-social

MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie

ORS : Observatoire régional de santé

PTSM : Projets territoriaux de santé mentale

RGPD : Règlement général de la protection des données

UNPS : Union national de prévention du suicide

URIOPSS : Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux